

CURSUS CHANSON / CREATION

1^{er} cycle

Certification : Attestation de fin de 1^{er} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours individuel 30 min hebdomadaires)
- Formation Musicale (Valider le niveau de 3^{ème} année de 1^{er} cycle, 1h30 hebdomadaire)
- Projets collectifs et stages
- Pratique collective parmi les ensembles vocaux proposés au CRR
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)

2^{ème} cycle

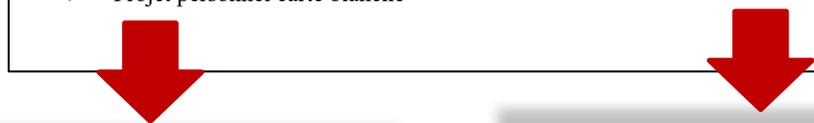
Certification : Obtention du Brevet de fin de 2^{ème} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours individuel 45 min hebdomadaires)
- Formation Musicale (Valider le niveau de fin de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle)
- Pratique collective : atelier parmi les ensembles vocaux proposés au CRR
- Participation à des projets collectifs et stages
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)
- Atelier théâtre : stages de 7 journées de 8h00
- Déchiffrage polyphonique (1h hebdomadaire)
- Projet personnel carte blanche

**Admission en
CEPI après
examen et avis du
conseil de passage**



3^{ème} cycle

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M.)

Durée du cycle 2 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (45 min. hebdomadaires)
- Pratique collective parmi les ensembles vocaux proposés au CRR
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)
- Projet personnel (pour la spécialité Chant Musiques Actuelles)
- Options facultatives : atelier théâtre, stages, Master Class et improvisation

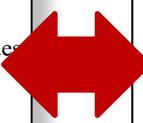
Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI)

Obtention du Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.)

Durée du cycle 2 à 4 ans maximum

Validation du DEM suivant l'obtention de :

- UV Récital et Création ou Projet Personnel
- UV Mémoire
- UV Pratique collective parmi les ensembles vocaux proposés au CRR
- UV Formation Musicale - Valider la fin de 2^{ème} cycle de FM
- UV Culture musicale spécifique à la voix, stages, Master Class,
- Atelier théâtre : stages de 7 journées de 8h00
- UV Stages métiers (4)
- UV Atelier Auto production MAA (12h00 par sessions)



1^{er} cycle

Objectifs :

Notions de bases de technique vocale.
Être capable de chanter seul ou à l'intérieur d'une polyphonie simple.
Connaissance des différents répertoires.
Approche de la scène.
Formuler un projet personnel.

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 30 min.
Formation Musicale. Valider la 3^{ème} année de 1^{er} cycle de FM.
Pratique collective (contrôle continu)
Mises en situation publique
Participation à des projets et stages (contrôle continu)
Cours de culture musicale autour de la voix : 1h30 hebdomadaire (contrôle continu)

Evaluation :

Contrôle continu
Examen de fin de cycle 1 devant un jury extérieur (2 chansons de caractère différent)

Évaluation et passage en 2^{ème} cycle :

Le conseil de passage, au vu des évaluations et du contrôle continu, permet l'accès en 2 ^{ème} cycle, une réorientation ou un arrêt des études.
--

2^{ème} cycle

Objectifs :

Perfectionnement vocal.
S'approprier un texte en français et en langues étrangères.
Être autonome en situation scénique (gestion de l'espace, concentration...)
Connaissance des répertoires.
Mise en place d'un projet carte blanche

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.
Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de 2^{ème} cycle de FM
Pratique collective
Participation à des projets et stages
Mises en situation publique
Cours de culture musicale autour de la voix
Atelier théâtre : stage théâtre (une fois au cours du cycle)
Atelier de déchiffrage à suivre pendant une année
Suivi du projet personnel

Evaluation :

UV1 : Examen de fin de 2^e cycle devant un jury extérieur (prestation d'une durée de 10 mn). Dominante.
UV2 : prestations publiques (contrôle continu)
UV3 : Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de fin de 2^{ème} cycle de FM
UV4 : Pratique collective (contrôle continu)
UV5 : Cours de culture musicale autour de la voix et du **théâtre, (UV spécifique à rajouter en contrôle continu)** participation à des projets et stages (contrôle continu)
UV6 : Atelier de déchiffrage polyphonique à suivre pendant une année (contrôle continu)
UV7 : Réalisation du projet personnel : Carte blanche (30 min en prestation publique)

Évaluation et passage en 3^{ème} cycle :

La fin du 2 ^{ème} cycle est marquée par un examen devant un jury spécialisé.

Le conseil de passage, au vu des évaluations et du contrôle continu, délivre le **Brevet d'Études Musicales de 2^{ème} cycle** et permet l'accès en 3^{ème} cycle, propose une réorientation ou un arrêt des études.

L'élève peut également s'orienter vers le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial dont l'accès est soumis à un examen ou opter pour un parcours personnalisé.

3^{ème} cycle

Public visé : Chanteurs « amateurs » ayant une pratique confirmée souhaitant se perfectionner et désirant participer à une pratique musicale hors du conservatoire pendant ou à l'issue de leur formation.

Objectifs :

Être capable de se produire en amateur de bon niveau

Etablir son programme, être autonome, (recherche de répertoire, compositions personnelles, collaboration à des projets collectifs, ..).

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.

Pratique collective au sein et/ou hors le Conservatoire après accord de l'équipe pédagogique

Participation à des projets et stages

Cours de culture musicale autour de la voix

Mises en situation publique

Suivi du projet personnel

Option facultatives: Atelier théâtre, improvisation, stages, master class...

Evaluation :

UV1 : Examen de fin de cycle (prestation d'une durée de 15 min.) présentant un répertoire de pièces d'esthétiques, de caractères différents et de créations personnelles.

UV2 : prestations publiques (contrôle continu)

UV3 : Pratique collective (contrôle continu)

UV4 : Cours de culture musicale autour de la voix (contrôle continu)

UV5 : Réalisation du projet personnel prestation publique

CEPI

Public visé :

Etudiants admis en CEPI après examen et ayant validé au minimum un niveau de 2^{ème} cycle.

Objectifs :

Autonomie, capacité à conduire un projet artistique

Capacité à se produire seul et en ensemble

Développer sa curiosité, s'ouvrir aux différentes esthétiques

Pré professionnalisation, Préparation aux grandes écoles

Contenu :

Technique vocale : 1 heure hebdomadaire Formation Musicale, Culture

Participation à des projets collectifs avec d'autres élèves du CRR

Master Class

Stage théâtre (une fois au cours du cycle)

Outils propres aux Musiques Amplifiées : auto production (2 ans) - durée du cours 4 fois 3 heures par sessions

Mises en situation publique

Evaluation :

UV1 : Récital (examen public de 20 mn) et Projet personnel en réalisation publique

UV2 : Pratique collective (contrôle continu)

UV3 : Mémoire (soutenance)

UV4 : Culture musicale spécifique à la voix, stages, Master Class

UV 5 : atelier théâtre (contrôle continu)

MAJ 2024-2025

UV6 : Formation Musicale (valider la fin de 2^{ème} cycle de FM)

UV7 : Stages sur les métiers (4)

UV8 : Outils spécifiques aux Musiques Actuelles Amplifiées : auto production (contrôle continu)

Evaluation et Obtention du DEM :

Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Études Musicales**. A l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, opter pour la réalisation d'un parcours personnalisé.